



**AVIS DE SÉLECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE
DU PROJET MEDITHÉÂTRES**

« Grande musique dans les théâtres anciens méditerranéens »

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme IEV de Coopération Transfrontalière Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet MEDITHÉÂTRES a été approuvé pour un montant total de 843.538,84¹ Euros pour la période de 36 mois.

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de € 314.132,71 ainsi répartis :

- Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC), partenaire n°03 du projet, € 163.206,54 ,
 - Théâtre de l'Opéra de Tunis (TOT), partenaire n°04 du projet, € 43.926,57,
 - Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) partenaire n°05 du projet, € 107.000,00.
- Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) 5 Rue du 1er juin 1955, Tunis 1082, dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

**Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT)
5 Rue du 1er juin 1955, Tunis 1082
Consultation pour la sélection d'un auditeur externe pour les partenaires tunisiens du
projet MEDITHÉÂTRES**

«A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis».

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

Les soumissionnaires intéressés par cette avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou à les remettre directement au Bureau d'ordre central de la CONECT contre décharge et ce, au plus tard le 30/04/2023 à 17H00, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

¹Correspondant à 90% de Contribution du Programme (ENI) et 10% de Co-financement.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par les partenaires 03 (AMVPPC), 04 (TOT) et 05 (CONNECT) dans le cadre du projet MEDITHÉÂTRES.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 4% du total des coûts directs éligibles inscrits au budget des partenaires.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire à savoir :

- Partenaire 3 : Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC),
- Partenaire 4 : Théâtre de l'Opéra de Tunis (TOT),
- Partenaire 5 : Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT).